



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Alcoolisme

Question écrite n° 10903

#### Texte de la question

Reponse. - Le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, tient a assurer l'honorable parlementaire de sa determination a poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre l'alcoolisme et moderer en France la consommation de boissons contenant de l'alcool, cela dans une conjoncture budgetaire marquee par une diminution des credits mis a sa disposition en 1987. Un effort de rationalisation du dispositif de prevention et de traitement de l'alcoolisme et des maladies liees a la consommation excessive d'alcool est donc entrepris afin de parvenir a une meilleure utilisation des moyens affectes a ce secteur et une plus grande efficacite des actions entreprises. En ce qui concerne les dotations budgetaires pour 1987, un recensement exhaustif des besoins de tous les departements a ete entrepris : 62 departements, c'est-a-dire les moins equipes ou les plus touches par la mortalite liee directement a l'alcool, ont conserve leur enveloppe departementale de credits par rapport a 1986 et pour les 37 autres departements, dont les Ardennes, la reduction a pu etre limitee a 7,5 p 100.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, tient a assurer l'honorable parlementaire de sa determination a poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre l'alcoolisme et moderer en France la consommation de boissons contenant de l'alcool, cela dans une conjoncture budgetaire marquee par une diminution des credits mis a sa disposition en 1987. Un effort de rationalisation du dispositif de prevention et de traitement de l'alcoolisme et des maladies liees a la consommation excessive d'alcool est donc entrepris afin de parvenir a une meilleure utilisation des moyens affectes a ce secteur et une plus grande efficacite des actions entreprises. En ce qui concerne les dotations budgetaires pour 1987, un recensement exhaustif des besoins de tous les departements a ete entrepris : 62 departements, c'est-a-dire les moins equipes ou les plus touches par la mortalite liee directement a l'alcool, ont conserve leur enveloppe departementale de credits par rapport a 1986 et pour les 37 autres departements, dont les Ardennes, la reduction a pu etre limitee a 7,5 p 100.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Vuibert Michel](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10903

**Rubrique :** Boissons et alcools

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 1986, page 3756

**Réponse publiée le** : 1er février 1988, page 492